

# Réduction de l'éclairage public

**on protège la nature,  
on économise l'énergie.**

- Sobriété énergétique
- Préservation de la biodiversité
- Diminution de la pollution lumineuse

Une réduction du temps d'éclairage est décidée en concertation avec les communes, selon les spécificités de chacune.

**Pour connaître vos horaires, rendez-vous sur le site [touraineestvallees.fr](http://touraineestvallees.fr) rubrique "éclairage public".**

